

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 06 NOVEMBRE 2025**

**Délibération n°2025.11.177.B**

**Centrale d'achat GRAP – Achat de fournitures, matériaux, outillages et matériels bâtiments – 10 lots : lancement d'un appel d'offres**

LE SIX NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT CINQ à 17 h 30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

**Date d'envoi de la convocation :** 31 octobre 2025

**Secrétaire de Séance:** Michaël LAVILLE

Membres en exercice: **26**

Nombre de présents: **18**

Nombre de pouvoirs: **4**

Nombre d'excusés: **4**

**Membres présents :** Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Monique CHIRON, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, François ELIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

**Ont donné pouvoir :** Michel BUISSON à Francis LAURENT, Jean REVEREAULT à Michaël LAVILLE, Gérard ROY à Gérard DEZIER, Hassane ZIAT à Eric BIOJOUT,

**Excusé(s):** Jean-Jacques FOURNIE, Thierry HUREAU, Pascal MONIER, Philippe VERGNAUD

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 6 NOVEMBRE 2025**

**DÉLIBÉRATION  
N°2025.11.177.B**

Rapporteur : Madame CHIRON

**CENTRALE D'ACHAT GRAP – ACHAT DE FOURNITURES, MATERIAUX, OUTILLAGES ET MATERIELS BATIMENTS – 10 LOTS : LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES**

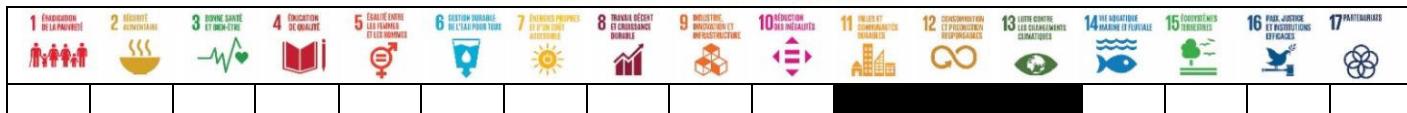
**PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"**

Pilier : UN TERRITOIRE QUI S'ADAPTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Ambition : DÉCARBONATION ÉNERGÉTIQUE

Enjeux : [20399 -2) ACTIONS COURANTES NON VENTILÉES]

**OBJECTIFS DURABLE**



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements soient ouverts à tous sûrs et durables.

ODD 12 : Consommation et production responsables.

ODD 13 : Lutte contre le changement climatique.

Par délibération n°232 du 13 décembre 2023, le conseil communautaire a approuvé les modifications de ses statuts, particulièrement la création d'une centrale d'achat communautaire devant prendre en charge, au bénéfice de ses adhérents, la passation des marchés de travaux, fournitures et services.

Le 13 juin 2024, le conseil communautaire a adopté, par une délibération n°102, le règlement intérieur et le modèle de convention d'adhésion à cette centrale d'achat nommée « GrAP – GrandAngoulême Achats Partagés », complétée par une nouvelle délibération n°241 du 19 décembre 2024, précisant les modalités financières d'adhésion.

Dans le cadre de la centrale d'achat GrAP, les adhérents ont été sollicités, au sein du COPIL achat, pour approuver le renouvellement des marchés d'achats de fournitures, matériaux, outillages et matériels de bâtiments et pour assurer le recensement de leurs besoins en la matière.

Il en résulte que la forme des marchés à intervenir est l'accord-cadre conclu avec un seul opérateur (mono-attributaire) s'exécutant par l'émission de bons de commande sur la base de prix unitaires en application des dispositions des articles L. 2125-1, R. 2162-1 à 6 et R. 2162-13 à 14 du code de la commande publique. Il est conclu sans engagement sur un montant minimum de commandes et avec un montant maximum, tel que précisé ci-dessous.

L'accord-cadre est allotie de la façon suivante :

N° lot	Désignation du lot	Montant HT 4 ans Maxi
Lot 1	Outilage à main et matériels de chantiers ou d'ateliers	5 000 000 €
Lot 2	Outilage électroportatif	5 000 000 €
Lot 3	Quincaillerie	5 000 000 €
Lot 4	Matériaux de construction ou de rénovation	5 000 000 €
Lot 5	Produits du travail du bois	5 000 000 €
Lot 6	Revêtements des murs, sols et peintures	5 000 000 €
Lot 7	Matériaux PVC	5 000 000 €
Lot 8	Produits de la serrurerie	5 000 000 €
Lot 9	Fournitures de la métallurgie et métaux ferreux	5 000 000 €
Lot 10	Fournitures de systèmes de clôtures et laminés	5 000 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>50 000 000 €</b>

L'accord-cadre prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de quatre (4) ans.

Au regard du montant estimé des besoins de l'ensemble des membres, la passation des marchés est soumise à la procédure d'appel d'offres en application des articles L2113-10, L2124-2, R2113-1, R2124-2, R2161-2 à 5, R2131-16 à 20, R2162-1 à 6 et R2162-13 à 14 du code de la commande publique.

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** les éléments essentiels du dossier de consultation des entreprises mentionnés ci-dessus.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou Madame Monique CHIRON, conseillère déléguée, membre du bureau, à signer les marchés à intervenir relatifs à l'achat de fournitures, matériaux, outillages et matériels de bâtiments (10 lots).

<b>Pour : 22</b> <b>Contre : 0</b> <b>Abstention : 0</b> <b>Non votant : 0</b>	<b>APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE</b>
---	---